



Chpt. du LOIRET 3x20-3x40

Du 14 avr 2012 au 14 avr 2012

Edité le 6 avr 2012 à 23:27 - page 1 -

HORAIRES DE TIR

Association : 0745002 **LA MAGDUNOISE TIR**

Stand de tir de Saint Jean de Braye

* Cette convocation tient lieu de justification.

* Ne pas oublier la licence de la saison en cours signée :

- Par le médecin, attestant de l'aptitude au tir sportif.
- Par le Président du club, certifiant; dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale (voir règlement SEC § I-1.1).

* Pour les surclassements (volontaires ou obligatoires) les tireurs mineurs doivent être en possession d'un certificat médical de surclassement établi par un médecin du sport ainsi qu'une autorisation parentale de surclassement.

* Les armes et équipements doivent être en conformité, Pensez à les vérifier avant la compétition.

502	Carabine 3 x 20	Série	Jour / Heure de tir	Poste
02653441	MANCEAU Franck	S2 2 3 x 20 -- Fin --	samedi 14 avril 2012 à 14:00	



Chpt. du LOIRET 3x20-3x40

Du 14 avr 2012 au 14 avr 2012

Edité le 6 avr 2012 à 23:27 - page 1 -

HORAIRES DE TIR

Association : 0745111 **C.J.F. TIR**

Stand de tir de Saint Jean de Braye

* Cette convocation tient lieu de justification.

* Ne pas oublier la licence de la saison en cours signée :

- Par le médecin, attestant de l'aptitude au tir sportif.
- Par le Président du club, certifiant; dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale (voir règlement SEC § I-1.1).

* Pour les surclassements (volontaires ou obligatoires) les tireurs mineurs doivent être en possession d'un certificat médical de surclassement établi par un médecin du sport ainsi qu'une autorisation parentale de surclassement.

* Les armes et équipements doivent être en conformité, Pensez à les vérifier avant la compétition.

502	Carabine 3 x 20	Série	Jour / Heure de tir	Poste
00233555	BABOT Jean-Claude	S3 1 3 x 20	samedi 14 avril 2012 à 10:00	
03364164	BLONDELLE Mathilde	CF 1 3 x 20	samedi 14 avril 2012 à 10:00	
00073726	HATTON Raoul	S3 2 3 x 20	samedi 14 avril 2012 à 14:00	
02620688	VERGNE Jean-Paul	S2 2 3 x 20	samedi 14 avril 2012 à 14:00	
-- Fin --				



Chpt. du LOIRET 3x20-3x40

Du 14 avr 2012 au 14 avr 2012

Edité le 6 avr 2012 à 23:27 - page 1 -

HORAIRES DE TIR

Association : 0745170 **FRATERNELLE DE TIGY**

Stand de tir de Saint Jean de Braye

* Cette convocation tient lieu de justification.

* Ne pas oublier la licence de la saison en cours signée :

- Par le médecin, attestant de l'aptitude au tir sportif.
- Par le Président du club, certifiant; dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale (voir règlement SEC § I-1.1).

* Pour les surclassements (volontaires ou obligatoires) les tireurs mineurs doivent être en possession d'un certificat médical de surclassement établi par un médecin du sport ainsi qu'une autorisation parentale de surclassement.

* Les armes et équipements doivent être en conformité, Pensez à les vérifier avant la compétition.

503	Carabine 3 x 40	Série	Jour / Heure de tir	Poste
03153036	LARENT Bastien	JG 3 3 x 40 -- Fin --	samedi 14 avril 2012 à 14:00	



Chpt. du LOIRET 3x20-3x40

Du 14 avr 2012 au 14 avr 2012

Edité le 6 avr 2012 à 23:27 - page 1 -

HORAIRES DE TIR

Association : 0745274 **SMOC ST-JEAN BRAYE**

Stand de tir de Saint Jean de Braye

* Cette convocation tient lieu de justification.

* Ne pas oublier la licence de la saison en cours signée :

- Par le médecin, attestant de l'aptitude au tir sportif.
- Par le Président du club, certifiant; dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale (voir règlement SEC § I-1.1).

* Pour les surclassements (volontaires ou obligatoires) les tireurs mineurs doivent être en possession d'un certificat médical de surclassement établi par un médecin du sport ainsi qu'une autorisation parentale de surclassement.

* Les armes et équipements doivent être en conformité, Pensez à les vérifier avant la compétition.

502	Carabine 3 x 20	Série	Jour / Heure de tir	Poste
00513361	AUGER Patrick	S2 1 3 x 20	samedi 14 avril 2012 à 10:00	
03118778	MOULIN Denis	S2 2 3 x 20	samedi 14 avril 2012 à 14:00	
03104258	ORTIGIER Virginie	D1 2 3 x 20	samedi 14 avril 2012 à 14:00	
503	Carabine 3 x 40	Série	Jour / Heure de tir	Poste
02110511	DEBARD Laurent	S2 3 3 x 40	samedi 14 avril 2012 à 14:00	
		-- Fin --		



Chpt. du LOIRET 3x20-3x40

Du 14 avr 2012 au 14 avr 2012

Edité le 6 avr 2012 à 23:27 - page 1 -

HORAIRES DE TIR

Association : 0745275 **J3 SPORTS AMILLY**

Stand de tir de Saint Jean de Braye

* Cette convocation tient lieu de justification.

* Ne pas oublier la licence de la saison en cours signée :

- Par le médecin, attestant de l'aptitude au tir sportif.
- Par le Président du club, certifiant; dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale (voir règlement SEC § I-1.1).

* Pour les surclassements (volontaires ou obligatoires) les tireurs mineurs doivent être en possession d'un certificat médical de surclassement établi par un médecin du sport ainsi qu'une autorisation parentale de surclassement.

* Les armes et équipements doivent être en conformité, Pensez à les vérifier avant la compétition.

503	Carabine 3 x 40	Série	Jour / Heure de tir	Poste
03153151	BARNAULT Olivier	S1 3 3 x 40 -- Fin --	samedi 14 avril 2012 à 14:00	



Chpt. du LOIRET 3x20-3x40

Du 14 avr 2012 au 14 avr 2012

Edité le 6 avr 2012 à 23:27 - page 1 -

HORAIRES DE TIR

Association : 0745276 **U.S. ORLEANS TIR**

Stand de tir de Saint Jean de Braye

* Cette convocation tient lieu de justification.

* Ne pas oublier la licence de la saison en cours signée :

- Par le médecin, attestant de l'aptitude au tir sportif.
- Par le Président du club, certifiant; dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale (voir règlement SEC § I-1.1).

* Pour les surclassements (volontaires ou obligatoires) les tireurs mineurs doivent être en possession d'un certificat médical de surclassement établi par un médecin du sport ainsi qu'une autorisation parentale de surclassement.

* Les armes et équipements doivent être en conformité, Pensez à les vérifier avant la compétition.

502	Carabine 3 x 20	Série	Jour / Heure de tir	Poste
02362600	GALLIER Sandrine	D2 1 3 x 20 -- Fin --	samedi 14 avril 2012 à 10:00	



Chpt. du LOIRET 3x20-3x40

Du 14 avr 2012 au 14 avr 2012

Edité le 6 avr 2012 à 23:27 - page 1 -

HORAIRES DE TIR

Association : 0745287 **LA BERRICHONNE**

Stand de tir de Saint Jean de Braye

* Cette convocation tient lieu de justification.

* Ne pas oublier la licence de la saison en cours signée :

- Par le médecin, attestant de l'aptitude au tir sportif.
- Par le Président du club, certifiant; dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale (voir règlement SEC § I-1.1).

* Pour les surclassements (volontaires ou obligatoires) les tireurs mineurs doivent être en possession d'un certificat médical de surclassement établi par un médecin du sport ainsi qu'une autorisation parentale de surclassement.

* Les armes et équipements doivent être en conformité, Pensez à les vérifier avant la compétition.

502	Carabine 3 x 20	Série	Jour / Heure de tir	Poste
03463324	VANNIER Isabelle	D2 1 3 x 20 -- Fin --	samedi 14 avril 2012 à 10:00	